

**Décret du 27 septembre 2024
relatif à la composition du Gouvernement**

NOR : HRUX2425627D

Le Président de la République,
Vu l'article 8 de la Constitution ;
Vu le décret du 5 septembre 2024 portant nomination du Premier ministre ;
Vu le décret du 21 septembre 2024 relatif à la composition du Gouvernement ;
Sur proposition du Premier ministre, chargé de la planification écologique et énergétique,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Sont nommés ministres délégués et participent au conseil des ministres pour les affaires relevant de leurs attributions :

– auprès du ministre des armées et des anciens combattants :

M. Jean-Louis Thiériot ;

– auprès du ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes :

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, chargée des personnes en situation de handicap.

Art. 2. – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 septembre 2024.

EMMANUEL MACRON

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,

MICHEL BARNIER